

Ce corps se trouve sous la juridiction d'un ministre de la Couronne, actuellement le ministre de la Justice, et peut être employé dans le Canada entier. Avec un personnel de 300 en 1873, cette force se chiffre le 31 décembre 1936 à 2,584. Ses moyens de transport à la même date consistent en 218 chevaux, 458 véhicules à moteur et 357 chiens. Le corps de gendarmerie comporte 14 divisions à effectifs inégaux réparties dans le Canada entier. L'engagement est de cinq ans, renouvelable pour pas plus de cinq ans. Les officiers reçoivent leur brevet de la Couronne. L'entraînement des recrues se fait à Regina (Saskatchewan). Il dure six mois et comprend l'exercice à pied et à cheval, la culture physique, l'instruction dans la lutte, la boxe et le jiu-jitsu. Une attention spéciale est donnée aux devoirs de la police, se rapportant soit au gouvernement fédéral soit aux gouvernements provinciaux, et des cours sont donnés dans ce sens, y compris la procédure des tribunaux. Des cours d'instruction pour promotion sont tenus et, si possible, un cours supplémentaire annuel d'entraînement est donné.

La Section de la Marine avait le 31 décembre 1936 une force de 223 officiers et constables, distribuée parmi 19 croiseurs et bateaux de patrouille sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique et sur les eaux intérieures.

#### 14.—Effectifs et stations de la Royale Gendarmerie à Cheval le 31 décembre 1936.

Province.	Com-mis-saire.	Sous-com-mis-saires.	Com-mis-saires ad-joins.	Surin-ten-dants.	Ins-pec-teurs.	Ins-pec-teurs-dé-tec-tives.	Sous-ins-pec-teurs.	Vété-rinai-re ad-joins.	Ser-gents d'état ma-jor.	Ser-gents.	Capo-raux.
Ile du P.-E.....	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	7
N.-E.....	-	-	1	1	5	-	-	-	4	18	19
N.-B.....	-	-	-	1	5	-	-	-	2	9	18
Québec.....	-	-	1	1	1	1	1	-	1	6	15
Ontario.....	1	2	3	10	12	-	2	-	18	42	57 <sup>1</sup>
Manitoba.....	-	-	1	1	4	-	-	-	6	13	26
Saskatchewan.....	-	-	1	3	10	1	1	1	9	37	32
Alta., Div. "K".....	-	-	1	2	8	-	-	-	4	27	32
T.Nord-Ouest Div. "G".....	-	-	-	-	2	-	-	-	-	4	5
Col. Britannique.....	-	-	1	-	3	-	-	-	4	10	14
Yukon.....	-	-	-	1	1	-	-	-	-	2	3
<b>Totaux.....</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>168</b>	<b>228</b>

Province.	Capo-raux de 2e classe.	Cons-tables.	Sous-cons-tables.	Cons-tables spé-ciaux.	Sec-tion ma-rine.	Effec-tif total.	Che-vaux de selle.	Che-vaux de trait.	Total des che-vaux.	Chiens.
Ile du P.-E.....	-	20	-	2	6	37	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse..	9	113	3	2	172	347	-	-	-	-
Nouveau-Bruns...	4	77	4	3	13	136	-	-	-	-
Québec.....	9	103	-	1	16	156	-	-	-	-
Ontario.....	24	356	10	19	-	556	44	2	46	21
Manitoba.....	6	142	-	9	-	208	-	-	-	14
Saskatchewan.....	19	355 <sup>2</sup>	4	28	-	501	94	5	99	25
Alta., Div. "K".....	14	225	2	25	-	340	7	4	11	11
T.N.-O. Div. "G".....	16	35	-	27	-	89	-	-	-	244
Col. Britannique.....	8	114	-	7	16	177	60	-	60	-
Yukon.....	3	24	-	3	-	37	-	2	2	42
<b>Totaux.....</b>	<b>112</b>	<b>1,564</b>	<b>23</b>	<b>126</b>	<b>223</b>	<b>2,584</b>	<b>205</b>	<b>13</b>	<b>218</b>	<b>357</b>

<sup>1</sup> Comprend un à la Légation canadienne à Washington.  
Saskatchewan.

<sup>2</sup> Comprend deux trompettes dans la